

Le plan d'action 2021 / 2026

Le plan d'actions s'articule autour de trois volets d'intervention : aménagements, services et sensibilisation. Pour les aménagements, la stratégie retenue vise les déplacements à l'échelle inter-quartiers et hors du territoire communal avec toujours pour objectif de développer des liaisons performantes et sécurisées pour les déplacements du quotidien.



Carte des aménagements

52 aménagements cyclables prioritaires ont été définis pour la période 2021-2026, soit 26,5 km de voies cyclables aménagées.



Services

Vélos en libre-service, stations de gonflage... divers services vont être proposés sur l'espace public.



Sensibilisation


Opter pour des mobilités douces et à mettre en œuvre les bonnes pratiques de partage de l'espace public.


Ville de
PESSAC

**HÔTEL DE VILLE DE
PESSAC**

Place de la Ve République
33604 Pessac Cedex

courrier@mairie-pessac.fr

 05 57 93 63 63

 Lundi : 13h30-19h
Mardi au vendredi : 8h30-17h
Samedi : 9h-12h (de 9h à 11h :
uniquement les dépôts de
dossier carte d'identité ou
passeport, sur rendez-vous. /
De 11h à 12h : uniquement les
remises de passeports et
cartes d'identité)

SUIVEZ-NOUS